

Données  
Certifiées  Cti

**Cti**  
Commission  
des titres d'ingénieur

# ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUES AVANCÉES

VERSAILLES

DONNÉES CERTIFIÉES CTI  
CAMPAGNE 2017



## DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 5ème année consécutive, le tableau de données accessible [via ce portail](#) en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également [sur son site](#).

C'est dans cette logique de transparence, que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'[open data](#).

Si vous devez déposer un dossier d'accréditation auprès de la CTI prochainement, nous vous remercions d'ajouter votre fiche de données en format PDF à votre dossier, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

L'aide au remplissage du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 25/06/2017.

Néanmoins, les écoles de la campagne d'accréditation en cours doivent transmettre dès que possible leur fiche pour la joindre à leur dossier.

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des items 1.17 & l'ensemble des items du chapitre II.1 sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies dans la fiche d'information. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

**Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité et Communication à l'adresse suivante : [julie.nolland@cti-commission.fr](mailto:julie.nolland@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)**

### ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2015-2016**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2016-2017**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2017**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2016** ou année universitaire **2015-2016**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	<b>Ecole nationale supérieure de techniques avancées</b>					
I.2	Nom de marque	<b>ENSTA ParisTech</b>					
I.3	Nom / Sigle / Appellation	<b>ENSTA ParisTech</b>					
I.4	Date de création de l'école actuelle	15/04/1970					
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	<b>Fusion en 1970 de 4 écoles:</b> <b>L'École nationale supérieure du génie maritime (initialement l'École des ingénieurs-constructeurs des vaisseaux royaux), fondée en 1741;</b> <b>L'École nationale supérieure des poudres, fondée en 1775 ;</b> <b>L'École nationale supérieure de l'armement, fondée en 1936 ;</b> <b>L'École des ingénieurs hydrographes de la Marine, fondée en 1814.</b>					
I.6	Statut juridique	<b>Public - Défense</b>					
I.7	Adresse 1						
I.8	Adresse 2	<b>828, Boulevard des Maréchaux</b>					
I.9	Code postal	<b>91762</b>					
I.10	Nom du directeur	<b>Madame Elisabeth CREPON</b>					
I.11	Ville	<b>PALAISEAU</b>					
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	<b>01 81 87 17 40</b>					
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	<b>scolarite@ensta-paristech.fr</b>					
I.14	Site internet de l'école	<b>http://www.ensta-paristech.fr</b>					
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	<b>Ministère des Armées</b>					
I.16	École publique ou privée	<b>Public</b>					
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	<b>Formation d'Ingénieur</b>			<b>Formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)</b>		
		<b>Sous statut étudiant</b>	<b>Sous statut apprenti</b>	<b>Stagiaire de formation continue</b>		<b>Masters</b>	
		<b>Hommes</b>	<b>401</b>			<b>101</b>	<b>10</b>
		<b>Femmes</b>	<b>178</b>			<b>61</b>	<b>2</b>
	<b>Total</b>	<b>579</b>		<b>162</b>	<b>12</b>		

I.18	Nombre d'"équivalents service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	<b>5</b>
I.19	Nombre d'"équivalent service" dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	<b>77</b>
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	<b>59</b>
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	<b>158</b>
I.22	Nombre d'HDR	<b>57</b>
I.23	Nombre de titulaires d'un doctorat	<b>84</b>
I.24	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école (hors fonctions support).	<b>37</b>
I.25	Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école.	<b>7</b>
I.26	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements ( <b>euros</b> ).	<b>14587288</b>

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.27	Nom Etablissement
I.28	Statut juridique
I.29	Adresse 1
I.30	Adresse 2
I.31	Code postal

## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées</b>	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme		
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais (utiliser la terminologie de l'OCDE)	<b>Engineering Master Degree in Engineering Master Degree from Ecole nationale supérieure de techniques avancées</b>	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<b>Mots clés1</b>	<b>généraliste</b>
		<b>Mots clés2</b>	<b>énergie</b>
		<b>Mots clés3</b>	<b>transport</b>
		<b>Mots clés4</b>	<b>ingénierie des systèmes complexes</b>
		<b>Mots clés5</b>	<b>ingénierie mathématique</b>
		<b>Mots clés6</b>	<b>maritime</b>
		<b>Mots clés7</b>	<b>nucléaire</b>
		<b>Mots clés8</b>	<b>recherche</b>
		<b>Mots clés9</b>	<b>international</b>
		<b>Mots clés10</b>	<b>Paris Saclay</b>
II.1.5	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.6	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation		
II.1.7	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)		
II.1.8	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>	
II.1.9	Durée accréditation CTI	<b>7 an(s)</b>	
II.1.10	Dernière rentrée universitaire accréditée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2018</b>	
II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>	<b>TOEIC</b>
		<b>Niveau requis</b>	<b>785</b>

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure **40**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1.13	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<b>Heures encadrées par élève</b>	<b>1304</b>	<b>311</b>	<b>153</b>	<b>93</b>	<b>77</b>
		<b>Crédits ECTS attribués</b>	<b>106</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

II.1.14 Montant annuel des frais de scolarité obligatoires ou des droits d'inscription versés à l'école (euros) **2600**

II.1.15 Formation labellisée EURACE **Oui**

## II.2. NOMBRE DE DIPLOMES D'INGENIEUR DELIVRES

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
Statut étudiant	(hors année de spécialisation) (1)	131	35	166
	(en année de spécialisation) (1)			
VAE (2)				
II.2.1	Total	131	35	166
	Dont étrangers (3)	43	11	54
	Dont contrat de professionnalisation (4)			

(1) le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus

(2) VAE : validation des acquis de l'expérience

(3) la notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

(4) il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

### III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	<b>77</b>	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	<b>120</b>	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	<b>5</b>	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	<b>40</b>	
III.5	Nombre d'unités de recherche évalués par le HCERES dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	<b>6</b>	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du HCERES de ces unités de recherche		<a href="http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22492/344009">http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22492/344009</a> <a href="http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22485/343903">http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22485/343903</a> <a href="http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22558/344942">http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/22558/344942</a> <a href="http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/23900/367411">http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/23900/367411</a> <a href="http://www.hceres-evaluation.fr/content/download/23598/365542">http://www.hceres-evaluation.fr/content/download/23598/365542</a>

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.

Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
								niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes		<b>88</b>			<b>7</b>	<b>3</b>	<b>15</b>		<b>34</b>	<b>147</b>
	Femmes		<b>49</b>				<b>1</b>	<b>6</b>		<b>13</b>	<b>69</b>
	Total		<b>137</b>			<b>7</b>	<b>4</b>	<b>21</b>		<b>47</b>	<b>216</b>

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes		<b>90</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>24</b>		<b>147</b>
	Femmes		<b>47</b>		<b>3</b>	<b>9</b>	<b>10</b>		<b>69</b>
	Total		<b>137</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>30</b>	<b>34</b>		<b>216</b>

### Pour le recrutement au niveau bac

mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
IV.3	Hommes				
	Femmes				
	Total				

IV.4	Pour les écoles en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire	<b>Hommes</b>
		<b>Femmes</b>
		<b>Total</b>

<b>Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)</b>		
<b>Recrutement sur concours CPGE</b>		
<b>Nom du concours ou du dispositif</b>	<b>Nombre de places offertes</b>	<b>Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>
Concours commun Mines Ponts MP	56	50
Concours commun Mines Ponts PC	33	30
Concours commun Mines Ponts PSI	41	50
Concours commun Mines Ponts PT	8	8
Concours commun Mines Ponts TSI	2	2

<b>Autres recrutements</b>		
<b>Nom</b>	<b>Nombre de candidats</b>	<b>Nombre d'entrés</b>
DUT		
BTS		
L2		
L3	341	7
M1	37	4
Cursus Etrangers	3991	65

Pour les écoles en 5 ans, la 2ème année de cycle ingénieur correspond à la 4ème année du cycle complet.

<b>Observatoire des flux (dernière année universitaire)</b>			
IV.7	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de démissions, réorientés et d'exclus
IV.8	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	98,1	1,3

IV.9 Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)

---

IV.10 Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2 **3,5**

---

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.



## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Boursiers

V.1 Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **51**

V.2 Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **41**

### Handicap

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école		<b>1</b>	<b>1</b>

### Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	<b>Oui</b>		<b>Oui</b>

### Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	<b>Oui</b>	<b>15</b>	<b>10417</b>	<b>Oui</b>	<b>39</b>	<b>2920</b>
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	<b>Non</b>			<b>Non</b>		
V.7 Enseignement ou projet encadré "développement durable"	<b>Non</b>			<b>Oui</b>	<b>197</b>	<b>15269</b>

V.8 Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label : **batiment HQE en construction et en exploitation**

---

V.9 Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)

---

## VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Non
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	2
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	2

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	5 / 25
VII.2	Temps moyen d'exposition par étudiant (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, aux heures assurées par les professionnels de l'entreprise	453
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	181
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	32
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	3455000

## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes	<b>95</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Femmes	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Total	<b>122</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	<b>85</b>	<b>30</b>	<b>5</b>
Femmes	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
Total	<b>109</b>	<b>34</b>	<b>6</b>

### Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes		<b>11</b>	<b>9</b>
Femmes		<b>1</b>	<b>5</b>
Total		<b>12</b>	<b>14</b>

### Doubles diplômés

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3 Afrique	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>26</b>
VIII.4 Amérique du Nord	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
VIII.5 Amérique centrale et du sud			
VIII.6 Asie			
VIII.7 Europe	<b>3</b>		<b>3</b>
VIII.8 Océanie			

## IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	<b>128</b>		
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	<b>111</b>		
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	<b>94</b>		
IX.4	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	<b>71</b>		
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	<b>5</b>		
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
		<b>Avec prime</b>	<b>42000</b>	<b>40850</b>
		<b>Sans prime</b>	<b>39235</b>	<b>37950</b>
IX.7	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
		<b>Avec prime</b>		
		<b>Sans prime</b>		
IX.8	Nombre de diplômés qui font une thèse	<b>24</b>		
IX.9	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	<b>24150</b>		
IX.10	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	<b>8</b>		

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

IX.11	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	<b>125</b>		
IX.12	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	<b>114</b>		

IX.13	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	<b>86</b>
IX.14	Nombre de diplômés en CDI	<b>64</b>
IX.15	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	<b>72</b>
IX.16	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	<b>12</b>
IX.17	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	<b>39000</b>
IX.18	Nombre de diplômés qui font une thèse	<b>23</b>
IX.19	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	<b>24100</b>
IX.20	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	<b>4</b>

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	<b>509</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	<b>Oui</b>
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>566</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Non</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	<b>48</b>
X.8	Nombre d'adhérents à l'association des diplômés	<b>6000</b>
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>9</b>
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	<b>Non</b>
X.11	Taux de participation des élèves ingénieurs aux élections de représentants étudiants	
X.12	Nombre d'élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	<b>9</b>

## **Particularités**

### **I.26 Budget de fonctionnement**

L'écart avec les données CTI 2016 est lié au fait que ces dernières intégraient un rattrapage au titre de la contribution employeurs pensions civiles et militaires pour les années 2011 à 2015 pour un montant de 1.5M€

II.1.14 Droits d'inscription et frais de scolarité : Les droits et frais de 2600€ sont majorés de 2000€ pour les élèves étrangers non européens. (Arrêté du 28 juillet 2014 - version consolidée en 2017)

X.7 Distinctions : 14 prix étudiants sportifs ou challenge ; 24 prix scientifiques ; 10 palmes académiques

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Elisabeth Crépon**, directeur de l'école **ENSTA ParisTech**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Palaiseau**.